



Renouvellement titre de séjour d'un an

Par **Cherine**, le **13/12/2014** à **00:00**

Bonsoir, je suis française et mon conjoint est algérien. Nous nous sommes mariés en juillet 2013 en France . Il était à ce moment là sans papier. Actuellement je suis en instance de divorce, il a un titre de séjour de un an qu'il doit bientôt renouveler . Pouvez-vs me dire si ma présence est obligatoire pour la demande de renouvellement ?